

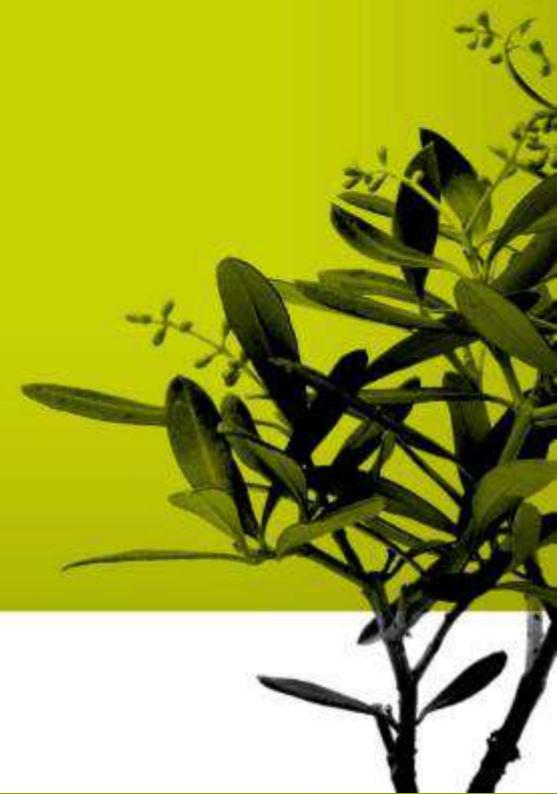


Contournement autoroutier d'Arles

Groupe de travail Milieu Naturel

Séance de travail n° 2

12 novembre 2019



- 1. Introduction**
- 2. Déroulement des groupes de travail**
- 3. Rappel des éléments évoqués par le groupe en séance 1**
- 4. Processus des études écologiques**
- 5. Résultats de l'actualisation des inventaires écologiques**
- 6. Travail en ateliers**
- 7. Suites**

1 – Introduction

Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Lionel PATTE, Chef de l'Unité Maîtrise d'Ouvrage
- Julien MENOTTI, Responsable d'opérations

Maîtrise d'œuvre – EGIS

- Anne-Sophie CHAUDAT – Chef de lot Environnement
- Christian XHARDEZ – Référent écologue

Animation, facilitation – Nicaya Conseil

- Stéphane SAINT-PIERRE
- Laure BAUDIN



Les participants

Votre nom et prénom

Votre fonction et organisme

Charte de vie de groupe

- Règle de base

Tout le monde a raison...

... Partiellement !!!

- Interaction constructive → **pratiquer le « OUI ET »**
- Pas de jugement
- Confidentialité (partage de documents de travail)
- Ecoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier
- Respect du cadre de travail (thématique) et de l'ordre du jour



Autres besoins de votre part ?

2 – Déroulement des groupes de travail

Ajustement du déroulement des séances

- Les Groupes de travail « Milieu naturel » et « Agriculture » ont donné lieu à l'expression :
 - D'une volonté de contribuer à définir un projet de moindre impact via un processus participatif
 - D'un décalage entre l'approche initiée par la DREAL et les perceptions et attentes de certains participants
- En cohérence avec ces expressions, la DREAL propose de :
 - Travailler de façon plus interactive, en conservant les grands objectifs de la démarche
 - Partager un socle d'information commun et donner un rôle plus actif aux participants pour enrichir le projet et formuler des propositions (travail en ateliers)
- Cette nouvelle approche a été expérimentée au cours de groupes de travail (Hydraulique, Echangeurs et aires de services, Agriculture).
- Les retours ont été positifs → confirmation de la pertinence de cette approche pour la DREAL

- Construire le meilleur projet possible, c'est-à-dire un projet qui :
 - Réponde le mieux aux objectifs et attentes des acteurs
 - Tienne compte des enjeux du territoire : environnement, économie, mobilités, agriculture...
 - Intègre les opportunités d'innovation pour contribuer à relever les défis de demain
 - Soit soutenable financièrement : exploitation, investissement...
 - Réponde au principe de projet d'intérêt général
- Objectifs attendus du groupe de travail :
 - Comprendre et identifier les besoins et attentes des participants afin de les approfondir dans le processus de travail à venir (études et ateliers)

- **Séance de travail n° 1 → le 24 septembre 2019 :**
Rappel du contexte du milieu naturel du projet et présentation de la méthode et des pressions d'inventaire
- **Séance de travail n° 2 → aujourd'hui 12 novembre 2019 :**
Travail sur les conditions d'actualisation des données
- **Séance de travail n° 3 → fin 2019 :**
Analyse des différentes variantes étudiées et leurs incidences en matière de milieu naturel à partir des contributions de la séance 2

3 – Rappel des éléments évoqués par le groupe en séance 1

Au cours de la précédente séance, les participants ont formulé les remarques suivantes sur la méthodologie présentée :

- Représentativité du cycle biologique : 9 mois d'inventaires semblent un peu justes pour être réellement représentatifs
 - ➔ Positionnement de 3 mois supplémentaires jusqu'à janvier 2019
- Prairies pâturées : les habitats inclus dans les manades et n'ayant pu être inventoriés présentent toutefois un intérêt écologique fort à compléter
 - ➔ Compléments à apporter au printemps 2020, si possible avec appui acteurs locaux (CEN PACA, Conservatoire du Littoral...) ?
- Quelles méthodologies pour les petits mammifères semi-aquatiques ?
 - ➔ Recherche d'ADN environnemental pour Campagnol amphibie, Musaraigne aquatique, Castor, Loutre + essai sur Cistude d'Europe

- Obtenir des précisions sur la méthodologie employée (pose d'appareils, calendrier, piégeage, accessibilité des sites...)
 - ➔ Méthodologie en cours de compilation et mise en forme pour diffusion
- Prendre en compte la présence des chiroptères en distinguant les colonies des espèces en déplacement
 - ➔ Dans la phase d'étude actuelle (comparaison des variantes au sein du fuseau VSV) les habitats favorables sont privilégiés par rapport à la présence effective des colonies – en revanche, dans les phases ultérieures d'inventaires cette distinction sera apportée
- Prendre en compte les espèces protégées dès à présent en anticipation de l'Autorisation Environnementale Unique
 - ➔ Pris en compte dans les inventaires des années 2010 et dans ceux de 2019

Points d'attention identifiés pour les études :

- Adopter une logique transversale lors de l'étude des thématiques (prise en compte des liens entre milieu naturel, agriculture, hydraulique...)
- Impliquer les acteurs locaux et les démarches existantes sur le territoire (Groupe Chiroptère de Provence, CPIERPA...)
- Valoriser la notion d'habitat au sein des études
- Ajuster les niveaux d'enjeux par rapport au classement UICN

4 – Processus des études écologiques

2019/2020 – phase 1
Réactualisation des études
de comparaison des
variantes

2020 – phase 2
Étude d'impact
sur tracé retenu

2024 – phase 3
Autorisation
Unique
(yc CNPN)

2019/2020 – phase 1
Actualisation des
inventaires réalisés entre
2008 et 2012 sur VSV

2020 – phase 2
Compléments
pour fiabiliser
l'étude d'impact

2023 – phase 3
Nouveaux
inventaires sur le
tracé retenu

5 – Résultats de l'actualisation des inventaires écologiques

■ 9 habitats d'intérêt communautaire identifiés

Codification	Nom
6220*	Parcours substeppiques
7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i>
92A0	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>
3150	Eaux eutrophes avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation aquatique
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> sp.
9340	Forêts de chênes verts

* Habitats prioritaires

■ 7 espèces végétales protégées observées

- Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)
- Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)
- Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
- Orchis des marais (*Anacamptis palustris*)
- Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*)
- Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*)
- Laîche faux-souchet (*Carex pseudocyperus*)

- **9 espèces observées dont trois protégées**
 - Castor d'Eurasie (*Castor fiber*)
 - Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)
 - Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)

Résultats des inventaires : chiroptères

- Analyse des enregistrements en cours mais présence du **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) :



■ 108 espèces observées dont 84 protégées

- OEdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)
- Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*)
- Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*)
- Sterne hansel (*Gelochelidon nilotica*)
- Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*)
- Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*)
- ...



■ 7 espèces observées

- Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
- Grenouille verte (*Pelophylax kl. exculenta*)
- Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)
- Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*)
- Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)



■ 7 espèces observées

- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*)
- Lézard ocellé (*Timon lepidus*)
- Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)
- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)
- Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)



Résultats des inventaires : insectes

- **27 espèces de Rhopalocères** dont
 - la Diane (*Zerynthia polyxena*)
- Plus de **40 espèces d'Hétérocères** (analyse en cours) mais aucune protégée
- **23 espèces d'Odonates** dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- **22 espèces d'Orthoptères** dont la Decticelle des ruisseaux (*Roeseliana azami*) et le Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor*)



■ Espèces observées (premiers retours)

- Anguille (*Anguilla anguilla*) sur tous les écoulements
- Barbeau fluviatile (*Barbus barbus*) sur ru de Raphèle, canal de Chalavert et roubine de la Chapelette

➔ Ces trois ouvrages présentent des problèmes de continuité au niveau de la RN113. Au vu des espèces présentes, il conviendra de prendre en compte ces ouvrages afin de rétablir la continuité.

Flore

- **4 espèces végétales protégées non identifiées mais probables (secteurs inaccessibles) :**
 - Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*)
 - Scorzonère à petites fleurs (*Scorzonera parviflora*)
 - Epière des marais (*Stachys palustris*)
 - Vallisnérie en spirale (*Vallisneria spiralis*)
- **1 espèce végétale protégée non identifiée mais peu probable (observation hors zone d'étude)**
 - Nénuphar blanc (*Nymphaea alba*)
- **Stations et effectifs sensiblement identiques**



Mammifères

- RAS pour le moment (en attente de l'analyse ADN)

Chiroptères

- En attente des analyses



Batraciens

- 2 espèces non vues
 - Triton crêté (*Triturus cristatus*) renseigné hors zone d'étude
 - Grenouille de Perez (*Pelophylax perezi*)
- Effectifs et répartition sensiblement identiques

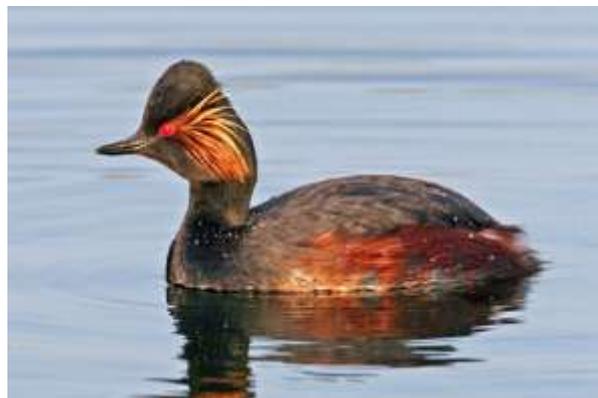
Reptiles

- **4 espèces non revues**
 - Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*)
 - Orvet fragile (*Anguis fragilis*)
 - Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*)
 - Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*)
- **Diminution des effectifs de Cistude d'Europe**
- **Peu d'individus observés**

Oiseaux

■ 15 espèces d'oiseaux non vues

- Migrateurs/ hivernants : Bondrée apivore, Faucon émerillon, Grèbe à cou noir, Pluvier doré, Flamant rose, Circaète Jean-le-Blanc, Pipit rousseline, Tarier des prés, Grive litorne et Grive draine
- Nicheurs : Alouette calandre, Engoulevent d'Europe, Bruant zizi, Pic épeichette, Coucou geai et Effraie des clochers



■ 20 nouvelles espèces d'oiseaux

- Bruant des roseaux, Busard Saint-Martin, Chevalier aboyeur, Chevalier culblanc, Chevalier sylvain, Corbeau freux, Faisan de Colchide, Fauvette passerinette, Fuligule milouin, Goéland cendré, Grand Cormoran, Hirondelle de rivage, Ibis falcinelle, Locustelle tachetée, Nette rousse, Oie cendrée, Pouillot de Bonelli, Roitelet à triplebandeau, Rousserolle turdoïde et Sarcelle d'été



Insectes

■ Rhopalocères

- 3 espèces non revues (Grisette, Demi-Argus et Azuré porte-queue)
- 14 nouvelles espèces (Aurore, Belle-Dame, Collier de corail, Cuivré commun, Demi-deuil, Fluoré, Gazé, Hespérie du chiendent, Marbré-de-vert, Mégère, Piéride de l'Ibérie, Silène, Souci et Sylvaine)
- Diane : répartition relativement identique

Insectes

■ Odonates

- Agrion de Mercure : Confirmation des stations d'Agrion de Mercure (sauf un ruisselet en assec + une station hors ZE) et découverte de deux stations
- Cordulie à corps fin : découverte au Canal de Vigueirat
- Observation de 9 nouvelles espèces (Agrion orangé, Anax napolitain, Cordulie à corps fin, Gomphe joli, Leste brun, Libelulle déprimé, Orthétrum brun, Petite Nymphe à corps de feu et Sympétrum à nervures rouges
- Non observation de 8 espèces (Aeschne isocèle, Calopteryx occitan, Agrion délicat, Agrion aux yeux bleus, Agrion porte-coupe, Gomphe semblable, Sympétrum fascié et Trithémis annelé) + Gomphe de Graslin (2010)

Insectes

■ Orthoptères

- Observation de 13 nouvelles espèces (Caloptène italien, Criquet égyptien, Criquet migrateur, Courtilière commune, Grillon champêtre, Conocéphale bigarré, Tétrix caucasien, Decticelle échassière, Criquet des pâtures, Criquet des chaumes, Phanéroptère lilacé, Caloptène occitan et Aïolope élancé);
- 6 espèces non observées (Aïolope émeraudine, Criquet noir-ébène, Leptophye ponctuée, Decticelle grisâtre, Phanéroptère commun et Decticelle carroyée)

Modifications de statuts depuis 2013

■ Flore



- Liste rouge régionale de 2016
- Liste rouge nationale de 2018

■ Mammifères



- Liste rouge nationale de 2017

■ Oiseaux



- Liste rouge régionale de 2016
- Liste rouge nationale de 2016

■ Batraciens et reptiles



- Liste rouge régionale de 2017
- Liste rouge nationale de 2015

■ Lépidoptères



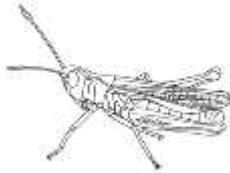
- Liste rouge régionale de 2016

■ Odonates



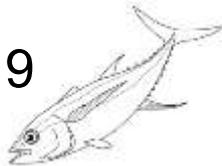
- Liste rouge régionale de 2016
- Liste rouge nationale de 2016

■ Orthoptères



- Liste rouge régionale de 2018

■ Poissons d'eau douce

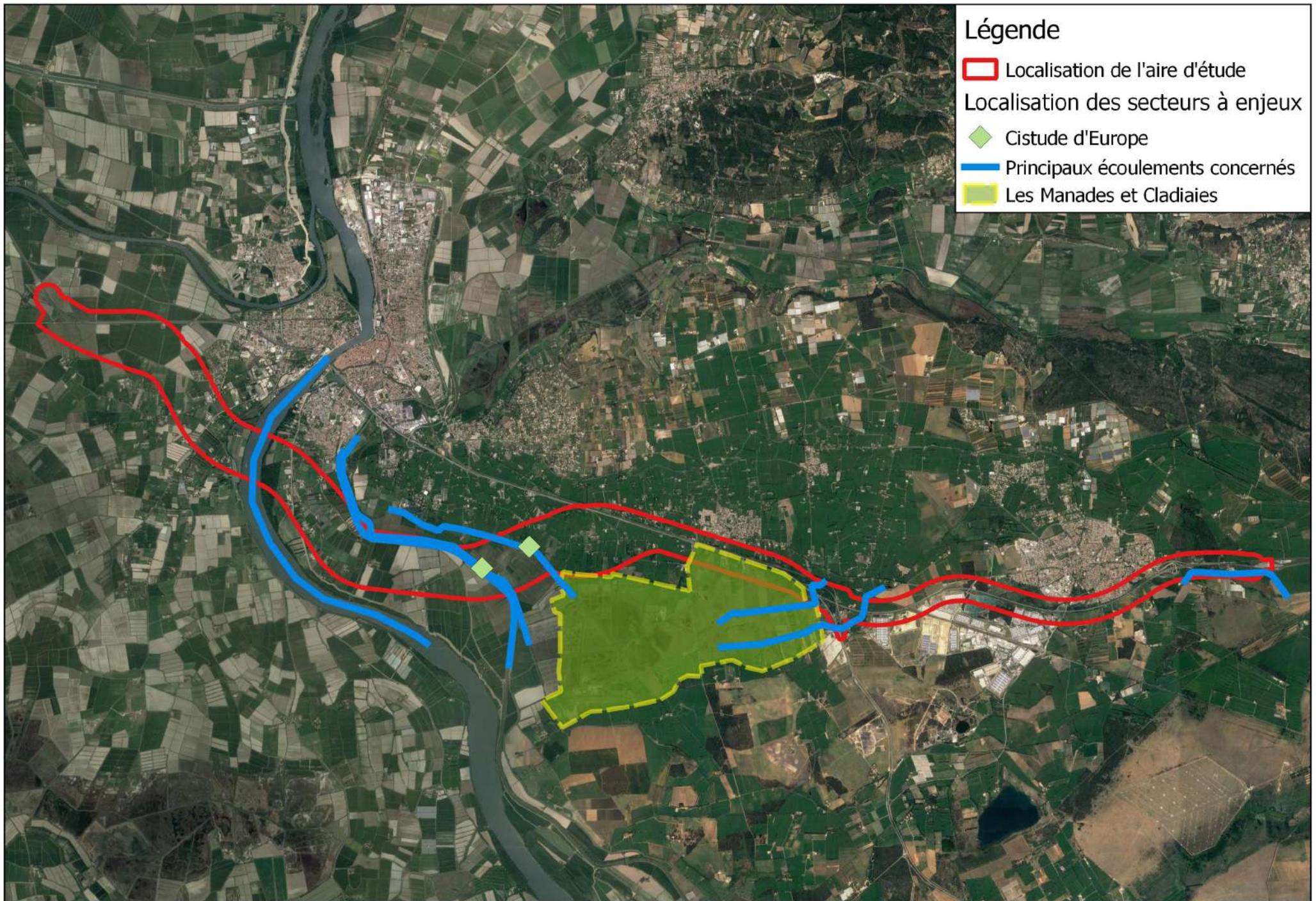


- Liste rouge nationale de 2019

- **Les points d'écart entre 2013 et 2019 : de manière globale, plus d'espèces identifiées même si quelques espèces vues en 2012 non retrouvées**
 - Est-ce conforme à votre connaissance du secteur ?
- **Constat de différences :**
 - Disparition des Coussouls au Sud de Saint-Martin, au niveau de la zone d'activités et de la carrière
- **Les points à approfondir ce jour (proposition à ajuster / compléter) :**
 - Diminution des effectifs de Cistude d'Europe
 - Secteurs à manades / cladiaies
 - Loutre d'Europe / poissons migrateurs : Rhône, ru de Raphèle, canal de Chalavert et roubine de la Chapelette

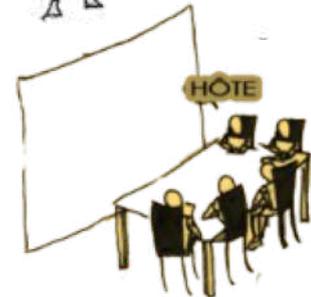
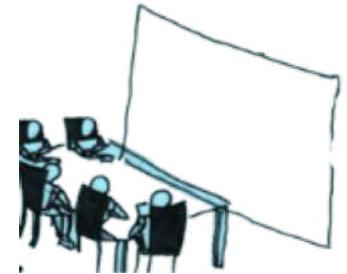
Légende

-  Localisation de l'aire d'étude
- Localisation des secteurs à enjeux
 -  Cistude d'Europe
 -  Principaux écoulements concernés
 -  Les Manades et Cladiaies



6 – Travail en ateliers

- **5 sous-groupes**
 - **1 sur les opportunités de travail collaboratif**
 - **4 sur les points d'interpellation issus des résultats des inventaires**
 1. **Diminution des effectifs de Cistude d'Europe**
 2. **Secteurs à manades / cladiaies**
 3. **Loutre d'Europe / poissons migrateurs**
 4. **Espèces complémentaires éventuelles**
- **1 hôte de table** par sous-groupe
- Chaque sous-groupe travaille sur le thème de sa table
- Un deuxième temps est annoncé : chaque participant change de groupe et de partenaires de travail (si possible)



Sur la thématique « **opportunités de travail collaboratif** », identifiez :

1. Quelles sont vos propositions de travail collaboratif avec le maître d'ouvrage et le bureau d'études aux différentes étapes du projet ?
2. Comment contribuer aux meilleurs résultats des études à chaque étape ?

Support joint : diagramme temporel

Pour les 3 points d'interpellation :

- 1. Diminution des effectifs de Cistude d'Europe → travail collectif pour indiquer :**
 - Est-ce cohérent et représentatif de l'évolution de cette espèce et pourquoi ?
 - Comment fiabiliser les résultats des observations en amont de l'étape CNPN du projet ?
- 2. Secteurs à manades / cladiaies → travail collectif pour indiquer :**
 - Compte tenu des difficultés d'observations, quelles modalités d'inventaires, dans quelles conditions, à quelles périodes ?
- 3. Loutre d'Europe / poissons migrateurs**
 - Comment aborder la question des continuités pour ces espèces : quelles ruptures prendre en considération, comment, ... ?

Entrants : cartes de localisation des 3 phénomènes interpellant observés

- **Prise de connaissance en plénière des productions de chaque groupe par l'hôte de table**

→ **Priorisation des contributions par les participants**



Durée : 20 minutes

7 – Suites du processus de travail

- **Séance n° 3 : fin décembre 2019 ou début 2020**
- **Ordre du jour**
 - Retour séance n° 2 ;
 - Partage des incidences des différentes variantes historiques sur les milieu et échanges sur l'appréciation des dispositions possibles pour les éviter, les réduire ou les compenser

26 juillet 2019	Comité des élus	Feuille de route 2019 - 2020
17 septembre au 17 octobre	1 ^{ère} série des 6 groupes thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : fin déc. • Milieu naturel : fin déc. • Trafics : 15/11 • Hydraulique : fin novembre • Cadre de vie : 28/11 • Échangeurs & aires de services : 18/12
Mi novembre à début décembre	2 ^{ème} série des 6 groupes thématiques	
25 novembre	Comité des élus	<p>1^{ère} phase de concertation continue pour contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Actualiser l'état initial</i> • <i>Comparer les variantes de tracé au sein du fuseau VSV</i>
Début décembre	Comité technique	
Début janvier	Comité de suivi	
Janvier – mars 2020	Compléments Etudes / Concertation et constitution dossier de concertation formalisée	

1 mot sur cette séance du groupe de travail « Milieu Naturel »





Merci de votre participation

Invités du groupe de travail Milieu Naturel

- DREAL Provence-Alpes-Côte-D'azur
- DDTM des Bouches-du-Rhône
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- CEREMA
- CCI Territoriale du Pays d'Arles
- Communauté d'Agglomération ACCM
- Sous-Préfecture d'Arles
- Ville d'Arles
- Syndicat Mixte du Pays d'Arles (chargés SCoT)
- Ville de Saint-Martin-de-Crau
- GPMM
- EGIS
- (CEEP) CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Compagnie Nationale du Rhône
- SAFER
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Comité Foin de Crau
- ONFCS
- Ligue de protection des oiseaux
- Groupe Chiroptères de Provence
- Fondation la Tour du Valat
- Migrateurs Rhône Méditerranée
- Ligue de défense des Alpilles
- Agir pour la Crau
- Association NACICAA
- Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles
- France Nature Environnement 13
- Agence française biodiversité
- Conservatoire botanique national Méditerranée
- Conservatoire du littoral
- Les Amis du Marais du Vigueirat/Marais de Meyrannes
- CIQ de la Roquette
- CIQ de Trinquetaille
- CIQ Cavalerie - Saint Julien – Réattu
- CIQ Centre Ville
- CIQ de l'Hauture
- CIQ de Pont de Crau
- CIQ Tête de Camargue
- CIV de Raphèle
- Association Cité du Relogement
- Association des habitants du Plan du Bourg
- Association Sud Semestre Plan du Bourg
- Association Arles Camargue Environnement Nature
- Association pour le contournement autoroutier d'Arles maintenant
- Collectif riverains de Pont de Crau
- Conseil de développement du Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
- N2000 Crau